

**Arrêté du 25 Ramadhan 1445 correspondant au 4 avril 2024 portant
désignation des membres de la commission interministérielle chargée
d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés
de 1ère catégorie**

.....

Par arrêté du 25 Ramadhan 1445 correspondant au 4 avril 2024, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 3 et 5 de l'arrêté interministériel du 19 Dhou El Kaâda 1435 correspondant au 14 septembre 2014 fixant les modalités d'examen et d'approbation des études de danger, à la commission chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés de 1ère catégorie :

Représentants du ministre chargé de l'environnement,

Mmes. et M. :

- Nacéra Hadj Ali, présidente ;
- Linda Rizou; vice présidente ;

- Hadda Saoud ;
- Sabiha Gualia ;
- Assia Chattal ;
- Hakima Kernoug ;
- Tillou Souleymane ;

Représentants du ministre chargé de la protection civile,

Mmes. et M. :

- Zohra Babour ;
- Hafida Zeouiche ;
- Nawel Djebbar ;
- Naima Bentarzi ;
- Karima Ait Dris ;
- Bekhta Yacine.